

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 30 janvier 2017

Pour diffusion immédiate

De l'aide disponible pour les victimes, les proches et les témoins *Le Réseau des CAVAC, en collaboration avec les ressources de santé, se mobilise pour offrir un soutien et des services aux personnes touchées*

Dans la foulée des événements survenus hier à Sainte-Foy, tous les intervenants des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) du Québec désirent offrir leurs plus sincères condoléances aux proches des personnes décédées, et assurer à toute la communauté musulmane ciblée dans cette attaque, leur solidarité dans cette épreuve.

Le Réseau des CAVAC souhaite rappeler à la population que les personnes victimes, leurs proches et les témoins d'un acte criminel peuvent obtenir des **services professionnels, gratuits et confidentiels** en s'adressant à l'un des 17 CAVAC présents au Québec.

Les services de santé sont également disponibles et offrent un suivi aux personnes en fonction de leurs besoins. Ainsi, peu importe où vous vous adresserez, les intervenants invitent la population à faire appel aux services accessibles pour la population autant à Québec qu'ailleurs dans la province.

Chercher du soutien pour faire face aux conséquences suite à cette onde de choc

Suite à un acte criminel, la vie de nombreuses personnes peut basculer... Une attaque du type de celle qui a été subie hier soir à Québec peut toucher une communauté entière et ce, que les personnes aient été ou non présentes. Parmi les conséquences de cette violence insensée, on constate souvent une atteinte au sentiment de sécurité personnelle, mais également nationale qui, une fois ébranlé, peut affecter plusieurs sphères de la vie. Ressenti actuellement au sein de la communauté musulmane ainsi que dans la collectivité de la Ville de Québec, voire du Québec en entier, continuons de démontrer notre solidarité.

Plusieurs symptômes physiques et psychologiques peuvent se manifester lorsqu'on est victime, proche témoin d'un crime, ou touché par celui-ci... ces symptômes peuvent apparaître tout de suite ou plus tard et passer inaperçus, il faut donc rester à l'écoute des gens autour de nous. Les réactions souvent observées sont : un état de détresse psychologique, de l'agitation ou une grande nervosité assortie d'une hypervigilance, des images répétitives (flashback), des cauchemars, de l'anxiété, des peurs ou sentiments de grande vulnérabilité, des comportements d'évitement de tout ce qui peut rappeler le traumatisme vécu et parfois des difficultés dans le processus mental (diminution de l'attention, de la concentration, difficultés à prendre des décisions) ou même des idées suicidaires. Soyons vigilants et restons à l'affût de ces réactions pour orienter les personnes affectées vers les ressources d'aide. Plus l'intervention est rapide, moins les symptômes risquent de s'aggraver.

Information importante pour la population de la ville de Québec :

Les intervenants du CAVAC de la région de Québec travaillent à partir du Centre d'assistance psychosociale du Jeffery Hale qui reçoit toutes les personnes affectées par l'attentat. N'hésitez pas à vous y rendre pour obtenir les services d'aide appropriés (1250 chemin Sainte-Foy).

Pour toute la population du Québec, de l'aide gratuite et confidentielle est accessible partout : les CAVAC, des ressources formées pour vous épauler.

Les CAVAC offrent des services de nature psychosociojudiciaire de différentes formes : Intervention post-traumatique, information sur les droits et recours, assistance et aide technique (IVAC, déclaration de la victime), accompagnement dans les démarches et à la cour, orientation et référence vers les services spécialisés et bien plus.

Un seul numéro pour l'ensemble des CAVAC du Québec :

1 866 LE CAVAC | (1 866 532-2822)

www.cavac.qc.ca

-30-

Source d'information : Réseau des CAVAC

Renseignements : Jenny Charest, porte-parole du réseau des CAVAC 514 277-9860